



联合  
粮 食 及  
农 业 组 织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent vingt-cinquième session**

**Rome, 12-16 novembre 2018**

**Rapport sur l'issue de la conférence pour les annonces de contributions  
relatives à l'éradication de la peste des petits ruminants**

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Berhe Tekola  
Directeur de la Division de la production et de la santé animales  
Tél.: +39 06570 53371

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO  
vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de  
l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



PC 125

## Résumé

- Suite à l'approbation de la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants, en avril 2015, à Abidjan (Côte d'Ivoire), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont établi, en 2016, à Rome, un Secrétariat commun pour l'application de la Stratégie mondiale, qui a élaboré la première phase quinquennale du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants (2017-2021) dans le cadre d'un processus de rédaction ouvert et validé par un collège de spécialistes.
- Afin de continuer à progresser vers l'éradication de la peste des petits ruminants d'ici 2030, la FAO et l'OIE ont organisé, en collaboration avec l'Union européenne et la Commission de l'Union Africaine, une Conférence mondiale sur la PPR, le 7 septembre 2018, à Bruxelles, qui était précédée d'un Forum des parties prenantes.
- La Conférence constitue un jalon historique pour l'ensemble des intervenants qui s'efforcent d'apporter une réponse à cette maladie, qui est l'une des causes profondes de la faim et de la pauvreté chez 300 millions de familles dans le monde entier.
- Plus de 280 représentants de quarante-cinq pays touchés ou menacés par la peste des petits ruminants, des organisations régionales et internationales (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Commission de l'Union africaine, Organisation arabe pour le développement agricole, Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), des partenaires fournisseurs de ressources, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile, des institutions de recherche et le secteur privé ont assisté à la Conférence, dont 16 ministres.
- La Conférence a adopté une Déclaration ministérielle, dans laquelle il est souligné qu'il y a un déficit de financement de 340 millions d'USD à combler. Plusieurs partenaires se sont engagés à appuyer le Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants.

## Orientations que le Comité du Programme est invité à donner

Le Comité du Programme est invité à prendre note des progrès accomplis et à donner les orientations qu'il jugera nécessaires.

### *Contexte*

1. La peste des petits ruminants est une maladie extrêmement contagieuse et nuisible, provoquée par un virus. Elle frappe en premier lieu les ovins et les caprins mais les bovins, les chameaux, les buffles et certaines espèces sauvages de ruminants peuvent aussi être infectées, ce qui donne à penser que les chèvres et les moutons domestiques seraient à l'origine de contagions dans la faune sauvage. Les taux de morbidité et de mortalité chez les petits ruminants sont variables, mais ils peuvent atteindre respectivement 100 pour cent et 90 pour cent au sein de troupeaux non exposés auparavant à la maladie.

2. Depuis sa première identification en Côte d'Ivoire, en 1942, la maladie s'est propagée à un rythme alarmant, si bien que plus de 70 pays sont actuellement touchés en Afrique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. Aujourd'hui, plus de 80 pour cent du cheptel ovin et caprin mondial est menacé. Si aucun plan de lutte n'est mis en œuvre, la maladie pourrait continuer à se propager, à décimer les troupeaux et à aggraver les difficultés de millions de paysans et de bergeres – en majorité des femmes – qui vivent de l'élevage des ovins et des caprins.

3. L'éradication de la peste des petits ruminants contribuera à la lutte contre la pauvreté rurale, car elle permettra de protéger les revenus et les biens des agriculteurs. Elle est donc essentielle pour que les populations rurales d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient gagnent une plus grande autonomie économique et pour changer ainsi la donne dans ces régions. Cela concerne en particulier les femmes, qui élèvent souvent de petits ruminants, aussi bien pour en obtenir de la nourriture que pour les vendre sur les marchés locaux. Les ovins et les caprins sont une source fondamentale d'aliments et de revenus pour 300 millions de familles rurales dans le monde entier. Les aliments (lait et viande) issus des ovins et des caprins sont une part essentielle de l'alimentation quotidienne de ces communautés et contribuent à prévenir la malnutrition. L'éradication de la peste des petits ruminants est donc un moyen efficace de s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et a des effets positifs durables sur l'état nutritionnel des populations rurales vulnérables.

4. La FAO a apporté son assistance à plusieurs pays pour lutter contre les foyers de peste des petits ruminants et a réalisé dans ce cadre un large éventail d'activités, notamment en matière de renforcement des capacités de surveillance et de diagnostic en laboratoire, d'achats de vaccins de qualité et certifiés, de renforcement des capacités et de communication.

5. À sa vingt-quatrième session, le Comité de l'agriculture a approuvé la vision d'un monde libéré de la peste des petits ruminants d'ici 2030 et a demandé que soient établis un Comité consultatif et un Secrétariat conjoint FAO/OIE<sup>1</sup>, afin de donner une structure de gouvernance au du programme de lutte contre la peste des petits ruminants. Ce point a été approuvé par le Conseil, à sa cent cinquantième session, en décembre 2014. La Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants, ainsi que son objectif d'un monde libéré de la peste des petits ruminants d'ici 2030, ont été approuvés lors d'une conférence internationale sur la peste des petits ruminants, qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire), en avril 2015. En outre, la Conférence de la FAO, à sa trente-neuvième session, et l'OIE ont confirmé ce consensus international et leur engagement en faveur de cette initiative.

6. Afin de continuer à progresser vers l'éradication de la peste des petits ruminants d'ici 2030, et sur la base des efforts déployés au sein du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, la FAO et l'OIE ont établi, en mars 2016, le Secrétariat commun pour la peste des petits ruminants, dont le rôle consiste à appuyer les pays et à mener les efforts d'éradication de la peste des petits ruminants.

7. La première phase quinquennale (2017-2021) du [Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants](#) a été élaborée et soumise à un examen collégial dans le cadre d'un processus ouvert, puis lancée par la FAO et l'OIE en octobre 2016.

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

8. Le 10 octobre 2017, lors d'une réunion de haut niveau entre le Commissaire européen pour la coopération internationale et le développement et les directeurs généraux de la FAO et de l'OIE, l'Union européenne (UE) a confirmé son intention de participer à la campagne mondiale d'éradication de la peste des petits ruminants aux côtés de la FAO et de l'OIE. Les trois organisations sont convenues d'organiser une Conférence mondiale FAO-OIE sur le thème «Nouer des partenariats et investir pour un monde libéré de la peste des petits ruminants», accueillie par la Commission européenne les 6 et 7 septembre 2018, à Bruxelles, avec l'appui de la Commission de l'Union africaine.

9. En outre, les représentants permanents auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont récemment établi un «Groupe des représentants permanents amis du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants», présidé par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire et dont l'objectif est de plaider en faveur du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants et d'appuyer la FAO, l'OIE et leur Secrétariat conjoint consacré à la peste des petits ruminants.

## **I. Objectifs de la Conférence mondiale sur la peste des petits ruminants**

10. La Conférence mondiale FAO-OIE sur le thème «Nouer des partenariats et investir pour un monde libéré de la peste des petits ruminants», a été organisée les 6 et 7 septembre 2018, à Bruxelles (Belgique), en collaboration avec l’Union européenne et la Commission de l’Union Africaine. L’objectif de la Conférence était de promouvoir la Stratégie mondiale pour le contrôle et l’éradication de la peste des petits ruminants approuvée en 2015, en vue de l’éradication de la peste des petits ruminants d’ici 2030. La Conférence avait plus précisément pour but:

- a) de réaffirmer l’engagement politique international en faveur de l’éradication mondiale de la peste des petits ruminants d’ici 2030;
- b) d’offrir un espace de dialogue aux gouvernements, afin qu’ils confirment leurs engagements politiques et financiers en faveur du programme d’éradication de la peste des petits ruminants;
- c) d’obtenir l’engagement et l’appui des partenaires fournisseurs de ressources.

11. Le 6 septembre 2018, la Conférence a été précédée d’un Forum des parties prenantes, qui a été l’occasion d’échanger des points de vue et de recueillir des témoignages directs sur les graves effets de la peste des petits ruminants.

## **II. Débats au Forum des parties prenantes**

12. Le Forum des parties prenantes a réuni environ 250 représentants d’associations d’agriculteurs et d’éleveurs pastoraux, d’organisations non gouvernementales et d’organisations de la société civile, de marchands faisant du commerce transfrontalier, du monde de la recherche et d’autres parties prenantes.

13. Le Forum des parties prenantes a notamment permis d’aborder les thèmes suivants: «Faire face à de multiples chocs – Le rôle clé des petits ruminants dans le renforcement de la résilience des ménages ruraux»; «Développement de l’élevage au Sahel – Voies à suivre et perspectives»; «Faire participer le personnel paravétérinaire du secteur privé à des partenariats avec l’État dans le cadre de la lutte contre la peste des petits ruminants en Afghanistan».

14. La FAO, sur la base des travaux d’analyse du laboratoire sur les politiques en matière d’élevage effectués au sein de la Sous-Division de l’information, de l’analyse sectorielle et des politiques en matière d’élevage, a montré que le renforcement de la résilience des ménages sera essentiel pour éradiquer la pauvreté et éliminer la faim, que les animaux d’élevage peuvent contribuer à diminuer de 25 pour cent les effets négatifs d’une crise externe et que ce potentiel tient pour moitié aux petits ruminants.

15. Le thème «Développement de l’élevage au Sahel – Voies à suivre et perspectives» a permis aux participants de débattre de l’importance de l’élevage dans les pays du Sahel, sur la base de données collectées au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Les principaux problèmes rencontrés et les principales possibilités dans le secteur de l’élevage au Sahel perdurent: croissance démographique, accès à la terre, financement public inadapté et transformation de l’agriculture familiale. Les débats ont porté sur la nécessité de mettre en place des politiques plus inclusives et qui tiennent compte des besoins des petits exploitants.

16. Le thème «Faire participer le personnel paravétérinaire du secteur privé à des partenariats avec l’administration publique dans le cadre du contrôle national de la peste des petits ruminants en Afghanistan» a été l’occasion de présenter une expérience positive tirée d’un pays où 75 pour cent de la population rurale dépend de l’élevage et où l’élevage d’ovins et de caprins prédomine, aussi bien chez les bergers que chez les agriculteurs. Depuis sa première apparition en 1995, la peste des petits ruminants est endémique en Afghanistan, mais le pays a mis en place un mécanisme qui permet au personnel paravétérinaire recruté par le gouvernement (mandat sanitaire) de mettre en œuvre le programme national d’éradication de la peste des petits ruminants (financé par le Japon et mis en

œuvre par la FAO), qui consiste à mettre en place une surveillance et émettre des notifications de maladie, élargir les activités de sensibilisation et vacciner (12,5 millions de petits ruminants ont été vaccinés depuis 2015).

17. Les participants à la réunion ont également reçu des informations détaillées sur le Groupe des représentants permanents de la FAO amis du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants, qui vient d'être constitué.

18. Les conclusions du Forum ont été présentées le jour suivant, au cours de la Réunion ministérielle (*annexe 1*).

### III. Conférence ministérielle

19. Plus de 280 représentants de quarante-cinq pays infectés ou menacés par la peste des petits ruminants, d'organisations régionales et internationales (ACP, CUA, OADA, CEBEVIRHA, CIHEAM, CILSS<sup>2</sup>), des partenaires fournisseurs de ressources, des organisations de la société civile, des institutions de recherche et le secteur privé ont assisté à la Conférence. Seize ministres des États suivants ont assisté à la Conférence: Afghanistan, Albanie, Bangladesh, Bulgarie, Burkina Faso, Congo, Égypte, Guinée, Italie, Mongolie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Soudan, Tchad et Zambie.

20. Au total, 27 interventions, réalisées par des ministres et des fonctionnaires d'États, des représentants de haut niveau d'organisations régionales et internationales, des partenaires fournisseurs de ressources et des organisations de la société civile, ont couvert les deux principaux thèmes de la Conférence: i) les progrès accomplis en matière de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants et les futures priorités en matière d'investissement; ii) pourquoi investir dans l'éradication de la peste des petits ruminants.

21. Les ministres ont réitéré leur engagement en faveur de l'éradication de la maladie d'ici 2030 et ont adopté la Déclaration ministérielle (*annexe 2*).

22. Les conclusions de la Conférence ont notamment été les suivantes:

- a) Les petits ruminants ont une importance stratégique, car ils sont une source essentielle de moyens d'existence pour plus de 300 millions de familles pauvres dans les économies émergentes (les ovins et les caprins apportent une part essentielle de l'alimentation des populations, en particulier des enfants [le lait, par exemple]), où les petits ruminants sont les seuls biens dont peuvent disposer les plus pauvres des pauvres, en particulier au Sahel, et un échec de l'éradication de la peste des petits ruminants aurait pour conséquence directe une aggravation de la pauvreté et de la faim.
- b) La peste des petits ruminants peut également être à l'origine de migrations de détresse, car cette maladie peut entraîner la perte des moyens d'existence des populations; l'éradication de la peste des petits ruminants est donc aussi une partie de la réponse que l'on peut apporter à ces migrations de détresse et permettrait de créer plus d'emploi pour les jeunes, en particulier en Afrique.
- c) Les principaux éléments nécessaires à l'éradication de la peste des petits ruminants sont notamment: i) un engagement politique à long terme; ii) un engagement des autorités et des communautés locales à mettre en œuvre les stratégies de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants; iii) la coopération, la coordination et les partenariats.

<sup>2</sup> Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP); Commission de l'Union africaine (CUA); Organisation arabe pour le développement agricole (OADA); Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM); Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

- d) Les femmes jouent un rôle important dans les communautés rurales en tant qu'éleveuses, gardiennes de troupeaux, etc. et l'éradication de la peste des petits ruminants peut contribuer à faire diminuer la pauvreté et la faim.
- e) L'importance des partenariats et de la coordination; la collaboration internationale pour appuyer l'éradication de la peste des petits ruminants; tous les partenaires doivent adopter une vision et un plan d'action à long terme et il faut donner des orientations au niveau international et améliorer la coordination régionale.
- f) Il faut moderniser les services vétérinaires pour améliorer sensiblement la santé animale.
- g) Même s'il faut rester réaliste, étant donné que la maladie continue de se propager à un rythme alarmant, il est possible d'éradiquer la peste des petits ruminants d'ici 2030, à condition de renouveler les efforts collectifs et de disposer des ressources nécessaires pour inverser la tendance.

#### *Mobilisation de ressources*

23. Plus de 60 pour cent des ressources escomptées pour le Programme quinquennal mondial d'éradication de la peste des petits ruminants ont déjà été mobilisées, mais il manque encore 340 millions d'USD pour atteindre l'objectif d'un milliard d'USD. La Conférence a prié les partenaires fournisseurs de ressources et les acteurs du développement d'aider à combler le déficit de financement.

24. Les ministres des pays touchés ou menacés par la peste des petits ruminants ont confirmé que la maladie était encore une préoccupation majeure dans leurs pays respectifs et ont indiqué que des ressources avaient été mobilisées au niveau national.

25. Le représentant du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a indiqué qu'il serait recommandé au Comité des ambassadeurs de l'ACP de faire de l'éradication de la peste des petits ruminants une priorité et d'allouer au programme un maximum de financements internes de l'ACP.

26. Ces trois dernières années, l'Union européenne a fourni plus de 300 millions d'EUR pour financer des actions sur le développement de l'élevage et la santé animale. Une vue d'ensemble des projets en cours et des nouveaux projets indiquait que l'enveloppe totale s'élevait à 37 millions d'EUR.

27. La section consacrée à l'agriculture de la Corporation pour le défi du Millénaire (États-Unis d'Amérique) a fait part de son appui au Niger, en vue de l'éradication de la peste des petits ruminants, et a souligné la nécessité d'adopter des approches plus durables au niveau national. La peste des petits ruminants reste une priorité importante de la Fondation Bill et Melinda Gates, selon son représentant. D'après la Fondation, les résultats obtenus dans le cadre du partenariat public-privé appuyé par la FAO en Afghanistan ont montré qu'il était possible de contrôler la peste des petits ruminants, y compris dans les pays touchés par une crise prolongée. Pour éradiquer la peste des petits ruminants au niveau mondial, il faut tenir compte des nouvelles problématiques scientifiques, comme la peste des petits ruminants chez les espèces sauvages et les vaccins thermotolérants.

28. Les représentants de l'Allemagne, de la France et de la Banque mondiale ont également exprimé leur soutien et leur engagement en faveur du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants.

#### **IV. Messages clés de la Déclaration ministérielle**

29. Les ministres et les hauts représentants des pays touchés ou menacés par la peste des petits ruminants:

- a) ont réitéré avec force leur engagement politique dans la lutte contre la peste des petits ruminants, en vue de son éradication mondiale, car cette maladie animale menace les moyens d'existence des populations les plus pauvres de leurs pays et provoque d'importantes pertes dans leurs économies locales;
- b) ont confirmé qu'ils adhèrent pleinement au consensus international visant à éradiquer la peste des petits ruminants d'ici 2030, conformément à la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants adoptée à Abidjan en 2015, lors de la Conférence ministérielle sur la peste des petits ruminants;
- c) ont félicité la FAO et l'OIE d'avoir uni leurs forces pour mettre en œuvre cette stratégie, en collaboration avec l'Union européenne, la Commission de l'Union Africaine, les communautés économiques régionales de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient, les pays touchés et menacés par la peste des petits ruminants et les partenaires scientifiques, techniques et financiers, notamment la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé;
- d) ont souligné que, compte tenu des risques pour leur bétail, les pays avaient déjà mobilisé des ressources humaines et financières au niveau national. Ils ont appelé à renforcer la coordination avec la Commission de l'Union Africaine et les communautés économiques régionales de l'Afrique, de l'Asie et du Moyen-Orient et ont félicité celles-ci de leur étroite collaboration;
- e) ont approuvé les conclusions du Forum des parties prenantes sur la peste des petits ruminants, qui s'est tenu le 6 septembre 2018, et ont rappelé que les éleveurs pastoraux et les agriculteurs étaient en première ligne du combat contre la maladie. Ils ont en outre souligné que les services vétérinaires, y compris les vétérinaires et le personnel paravétérinaire du secteur privé et du secteur public, sont au cœur des efforts d'éradication de la maladie et qu'il faudrait leur donner les moyens de réaliser leurs interventions.
- f) ont exhorté les partenaires fournisseurs de ressources et les acteurs du développement en général d'unir leurs efforts pour combler les importants déficits de financements, afin d'éradiquer efficacement la peste des petits ruminants. Ils ont rappelé que la majorité des ressources allouées (61 pour cent) ont été fournies par les pays touchés ou menacés, mais qu'il restait un déficit de 340 millions d'USD à financer pour maintenir des investissements cruciaux et éradiquer une maladie qui provoque plus de 2,1 milliards d'USD de pertes économiques chaque année. Ils ont vivement encouragé les partenaires fournisseurs de ressources à intensifier leur appui, afin de contribuer à l'éradication de la peste des petits ruminants dans les délais prévus.

## V. Suite à donner

30. Afin de donner suite à la Conférence mondiale sur la peste des petits ruminants, la FAO prévoit:

- a) d'élaborer, en collaboration avec l'OIE, un plan d'action et une feuille de route qui indiquent les mesures à prendre pour maintenir la dynamique positive et l'engagement des Membres dans l'application du calendrier pour l'éradication de la peste des petits ruminants d'ici 2030. Il faut que ces documents indiquent les mesures à mettre en œuvre sur le terrain, notamment pour répondre aux besoins en matière de structures, de laboratoires et de capacités locales de production de vaccins;
- b) de travailler avec les partenaires fournisseurs de ressources, notamment dans le cadre de visites de certaines capitales. En ce qui concerne plus particulièrement la collaboration avec l'Union européenne, qui s'est engagée dans le cadre de budgets prévisionnels, les procédures habituelles d'élaboration de projet, les accords de financement et la mise en œuvre seront lancés. Au besoin, la FAO fournira des informations supplémentaires à la Fondation Bill et Melinda Gates, à l'Allemagne, à la France et à la section consacrée à l'agriculture de la Corporation pour le défi du Millénaire (États-Unis d'Amérique) et contactera ou rendra visite à d'autres partenaires potentiellement intéressés;
- c) d'élaborer, en collaboration avec l'OIE, un plan de mobilisation de ressources, afin de combler le déficit de financement identifié;
- d) de renforcer les activités de plaidoyer en faveur du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants, en particulier afin de communiquer sur le déficit de financement de 340 millions d'USD;
- e) de recenser sur le terrain les partenaires fiables, qui pourraient contribuer à l'éradication de la peste des petits ruminants, sur la base des enseignements tirés de l'éradication de la peste bovine;
- f) d'appuyer l'élargissement du réseau du Groupe des représentants permanents amis du Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants à tous les ministres qui ont assisté à la Conférence de Bruxelles et au-delà.